

http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/06/04/bruxelles-veut-assouplir-les-conditions-de-cultures-d-ogm_1368076_3214.html#xtor=AL-32280340

Bruxelles veut assouplir les conditions de cultures d'OGM

LEMONDE.FR Avec AFP | 04.06.10 | 18h29

La Commission européenne cherche à débloquer les autorisations de cultures d'OGM dans l'Union européenne et, à cette fin, propose de laisser les gouvernements libres de les interdire sur leur territoire. Le commissaire à la santé, John Dalli, chargé de ce dossier sensible, a annoncé cette solution pour sortir de l'impasse et souhaite finaliser rapidement sa proposition pour lui donner une sécurité juridique, a indiqué vendredi 4 juin une source proche du dossier.

Il compte la présenter le 13 juillet, mais n'exclut pas de le faire dès la réunion de la Commission prévue le 7 juillet. Il a entrepris de consulter toutes les parties pour obtenir le plus large consensus. L'organisation Greenpeace, très critique contre "*l'indigeste menu OGM concocté par l'apprenti marmiteur José Manuel Barroso* [président de la Commission européenne]", a salué "*le droit pour les Etats et les régions de se déclarer libres d'OGM*".

"*Mais nous refusons que la Commission utilise cette proposition pour accélérer les autorisations de culture*", a déclaré un de ses responsables, Marco Contiero. Trois demandes sont sur la table du commissaire pour les maïs BT 11, du groupe suisse Syngenta, BT 1507, du groupe américain Pioneer, et MON 810, de l'américain Monsanto, pour la reconduction de leur autorisation.

"LES SEMENCES DE MONSANTO NE SONT PAS FAITES POUR L'UE"

Aucune nouvelle autorisation de cultures d'OGM n'est prévue dans l'immédiat, a fait savoir M. Dalli à ses interlocuteurs. Le commissaire a été échaudé par "*les remous*" causés par l'autorisation surprise en mars de la pomme de terre génétiquement modifiée Amflora, du groupe de chimie allemand BASF. Les interdictions pourront couvrir l'ensemble du territoire du pays, ou seulement des régions, et concerner un seul ou plusieurs OGM. Elles n'auront pas besoin d'être avalisées par la Commission comme c'était le cas jusqu'à présent.

Un premier débat est attendu à l'occasion de la réunion des ministres de l'environnement les 10 et 11 juin à Luxembourg, avant même l'officialisation de ces propositions. Plusieurs pays s'inquiètent de la contamination des cultures traditionnelles ou biologiques par la dissémination des semences génétiquement modifiées et jugent que les avis de scientifiques pris en considération par Bruxelles pour les autorisations ne traitent pas de cet aspect.

"*Il faut une expertise dans laquelle les gens ont confiance et des OGM adaptés aux spécificités de l'UE*", a expliqué un diplomate européen. "*Les semences de Monsanto ne sont pas faites pour l'UE. Elles ont besoin d'immenses espaces sans problèmes de coexistence ni de parcellisation des terres cultivables*", a-t-il souligné.

"JE NE VOIS PAS L'INTÉRÊT POUR LA SOCIÉTÉ"

Sept pays, dont la France et l'Allemagne, ont interdit la culture du MON 810 en raison des risques de contamination des cultures traditionnelles et biologiques dans la zone de culture. Mais les gouvernements ne veulent pas fermer la porte aux OGM. "*Peut-être demain apporteront-ils une solution en permettant de réduire les apports en eau et en intrants chimiques*", avait expliqué début mars la secrétaire d'Etat à l'environnement, Chantal Jouanno. "*Pour l'instant, je vois bien les intérêts financiers, mais pas l'intérêt pour la société*", avait-elle ajouté.

Les cultures d'OGM sont en recul en Europe, victimes de la défiance de l'opinion publique et de leurs effets néfastes sur l'environnement. Les surfaces consacrées à la culture du MON 810 sont passées de 106 737 hectares en 2008 à 94 749 ha en 2009. Six pays seulement cultivent ce maïs génétiquement modifié : Espagne (76 000 hectares contre 79 000 ha en 2008), Portugal (5 000 ha, contre 4 000 ha en 2008), République tchèque (6 480 ha contre 8 000 ha), Roumanie (3 000 ha contre 6 000 ha), Pologne (3 000 ha) et Slovaquie (875 ha contre 1 900 ha).

UE - Paris pose ses conditions à une renationalisation des OGM

vendredi 11 juin 2010

<http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLDE65A15Z20100611?sp=true>

- * Paris insiste pour réformer les normes d'adoption des OGM
- * Pas de renationalisation avant cette réforme, dit Borloo
- * L'Espagne aussi opposée à la proposition de la Commission

par Julien Toyer

LUXEMBOURG, 11 juin (Reuters) - La France n'a pas fermé la porte vendredi à l'instauration d'une flexibilité nationale vis à vis des OGM dans l'Union européenne mais elle considère que ce débat ne doit pas exonérer la Commission de revoir de fond en comble ses méthodes d'évaluation et d'expertise.

Selon une proposition que présentera début juillet le commissaire chargé de la Santé et des Consommateurs et dont Reuters a obtenu copie vendredi dernier, les Etats pourraient disposer d'une clause de sauvegarde afin d'interdire la culture des OGM sur leur sol.

La Commission espère par ce biais dégonfler l'opposition aux organismes génétiquement modifiés en Europe, dont l'autorisation se fait au niveau européen sans possibilité ensuite pour les Etats membres de les interdire sur leur territoire s'ils ne justifient pas de risques environnementaux ou socio-économiques.

Cette situation pousse les Etats qui sont opposés à une présence de ces organismes sur leur sol à bloquer leur adoption dans le reste de l'UE.

"Les Vingt-Sept se sont mis d'accord à l'unanimité en décembre 2008 pour revoir complètement les méthodes d'évaluation et d'expertise qui aboutissent aux autorisations (...) considérant qu'en l'état actuel, le système n'est pas suffisamment rassurant, pertinent", a dit le ministre français de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, à son arrivée à Bruxelles.

"J'attends que la Commission européenne nous dise où on en est. Que l'on puisse ensuite discuter d'une éventuelle autorisation avec subsidiarité (plus de pouvoir confié aux Etats membres) ne me choque pas. Mais il ne s'agit pas de troquer, d'échanger cette subsidiarité contre l'absolue exigence d'un rehaussement des conditions d'expertise", a-t-il ajouté. Un diplomate européen avait expliqué cette semaine que la proposition du commissaire John Dalli était "séduisante à première vue mais qu'une série de vérifications en terme de fonctionnement du marché intérieur et de compatibilité avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce s'impos(aient)".

"Les conséquences environnementales, sanitaires et politiques de la coexistence entre régions OGM et non OGM doivent aussi être vérifiées", a ajouté ce diplomate.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE

A Luxembourg, la ministre espagnole de l'Environnement et de l'Agriculture Elena Espinosa, dont le pays préside l'UE jusqu'à fin juin et est par ailleurs le plus gros cultivateur d'OGM en Europe, s'est également dit opposée à cette renationalisation.

"En Espagne, nous avons toujours défendu l'idée qu'il doit s'agir d'un programme européen. L'agriculture est une politique commune et il n'y a aucune raison qu'une production particulière ne fasse pas partie de cette politique commune", a-t-elle dit. Elle a ensuite accueilli favorablement tout renforcement de la transparence et de l'expertise scientifique qui, a-t-elle considéré, permettraient d'accélérer les processus d'adoption.

En décembre 2008, les ministres de l'Environnement de l'UE avaient demandé à la Commission européenne de leur présenter un rapport sur une amélioration de l'expertise de l'Agence européenne de sécurité alimentaire (Efsa) pour la rendre plus indépendante des analyses fournies par les géants du secteur tels que Monsanto, BASF ou Syngenta.

Ils posaient également la question de la traçabilité des OGM et du sort réservé à des régions qui souhaiteraient demeurer sans OGM afin de préserver des appellations d'origine contrôlée ou des spécificités locales.

Mais la Commission n'a pas encore répondu à cette demande et a depuis essayé en vain - début 2009 - de faire lever les clauses de sauvegarde française, grecque et hongroise sur le maïs MON810 de l'américain Monsanto.

En mars 2010, elle avait surpris les Etats membres en autorisant la mise en culture de la pomme de terre Amflora de l'allemand BASF sur le sol européen.

(Julien Toyer, édité par Wilfrid Exbrayat)

Association Rés'OGM Info

58 rue Raulin 69007 LYON

Merci de nous contacter nous avant de passer pour être sûr de nous y trouver

04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale